



Directeur
Olivier Sautel

Diplôme d'établissement
de
Sciences criminelles



Objectif de la formation

Cette formation de sciences criminelles a pour but de donner à tous ceux, qui par goût ou par profession, se préoccupent du phénomène criminel, une information scientifique sur la délinquance et sur les disciplines variées qui tentent de la cerner et de la combattre.

Elle a également vocation à devenir un lieu de rencontre pour les personnes qui sont en contact avec le phénomène criminel.

Ces enseignements s'adressent aussi bien à des étudiants qui désirent s'orienter vers les carrières «criminologiques», qu'à tous ceux qui prennent une part active dans la lutte contre la criminalité.

Cette formation est accessible au niveau bac

Enseignements

Droit pénal et procédure pénale 66 heures

Criminologie et Politique criminelle 33 heures

Psychiatrie criminelle 25 heures

Droit pénitentiaire 15 heures

Police technique et scientifique 20 heures

Droit des mineurs 15 heures

Droit pénal spécial 20 heures

Option 15 heures : Initiation au droit pénal des affaires ou
Les grandes affaires criminelles

Les étudiants ayant déjà suivi des enseignements proposés sur un volume horaire équivalent, dans un cadre universitaire peuvent faire valoir les notes précédemment obtenues, sous réserve de transmettre le relevé de notes correspondant avant la session d'examen.

Seules les notes au-dessus de la moyenne sont reportables de la première à la deuxième session pour une même année universitaire.

STAGES

Sous certaines conditions précises, les étudiants ont la possibilité, d'effectuer un stage.

Le centre de recherche ne prend pas en charge la recherche des stages. Avant d'effectuer son stage, l'étudiant devra se rendre au Bureau des Stages de notre Faculté afin d'établir sa convention de stage :

Bureau des Stages : Mme Sabrina PRIVAT Bâtiment 1
tél. : 04 34 43 27 79 courriel : droit-sp-stages@umontpellier.fr



Inscriptions

Elles sont ouvertes d'octobre à décembre (avant les vacances de Noël)

Compte tenu de la spécificité de ce DU et du secteur auquel il s'adresse, cette formation est offerte à deux publics complémentaires :

❖ **Etudiants** vous vous inscrirez en formation initiale, auprès du service des inscriptions de la Faculté

- Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la Faculté onglet admission/inscription.
- Tarif : 150 euros

❖ **Professionnels** vous vous inscrirez en formation continue

- Renseignements au Service Formation Continue de l'Université : amandine.calzada@umontpellier.fr

Tarif : 750 euros

❖ **Dans tous les cas**

L'inscription administrative devra être doublée d'une inscription pédagogique. Pour cela envoyer un mail à

marie-claude.vernet@umontpellier.fr

Les cours sont complétés par des thèmes d'actualité.

Le volume horaire est communiqué à titre indicatif

Les cours se déroulent en journée. La présence en cours n'est pas obligatoire.

L'EDPM c'est aussi :

Des Masters

Master Pratiques pénales : incontournable pour l'accès aux métiers de droit pénal

Master Pratiques juridiques et Judiciaires : « De tout et bien » pour des juristes efficaces, intuitifs et créatifs.

Des Diplômes d'établissement

DU Droit de la mode et de l'industrie du Luxe : un droit émergent

DU Droit du sport et des établissements sportifs : Maîtrise des questions juridiques soulevées par l'activité sportive.

DU Droit et Santé: Les bases indispensables à la compréhension du droit médical

Une préparation aux concours des métiers de droit pénal : police, gendarmerie, douanes, CIP, services pénitentiaires...

Retrouvez toute l'offre de l'EDPM sur

<http://edpm.edu.umontpellier.fr/>

Equipe de Droit pénal de Montpellier
Bat2-14 rue Cardinal de Cabrières
34000 Montpellier

Contact : Marie-Claude VERNET - Tel : 04.34.43.29.25
marie-claude.vernet@umontpellier.fr ou droit-sp-edpm@umontpellier.fr